

# VIOLLEAU<sup>®</sup>

AKIOLIS



violleau-agro.com

## VIO<sup>®</sup> Orga

N3

BOUCHONS

# VIO® Orga

## N3

### Redonnons à la terre ce qu'elle nous a offert

Les engrais organiques VIO® Orga permettent d'améliorer la vie microbienne du sol tout en apportant des éléments de nutrition azotée aux cultures.

Elaborés avec des matières premières sélectionnées pour l'efficacité de leur cinétique de minéralisation, les engrais VIO® Orga permettent des apports d'azote organique ciblés en fonction des besoins des cultures et du sol.

#### MATIÈRES PREMIÈRES

- ✓ Fientes de poules déshydratées
- ✓ Pulpe de raisins
- ✓ Pulpe d'olives



#### CONDITIONNEMENT

- ✓ Big bag 500 kg
- ✓ Vrac
- ✓ Sac 25 kg

#### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- ✓ Fertilisant : Type 1
- ✓ Calibre bouchons : 4,5 mm
- ✓ Densité produit : 0,72 (+ ou - 0,01)



Nous contribuons au financement du programme ADIVALOR pour la collecte et le recyclage des big bags.



### BÉNÉFICES

- ✓ 3 sources d'azote avec une libération lente et progressive
- ✓ Disponibilité progressive du phosphore grâce à la poudre de viande
- ✓ Réduction des pertes par lessivage grâce à la libération progressive des nutriments

## ÉLÉMENTS

(% sur produit brut)

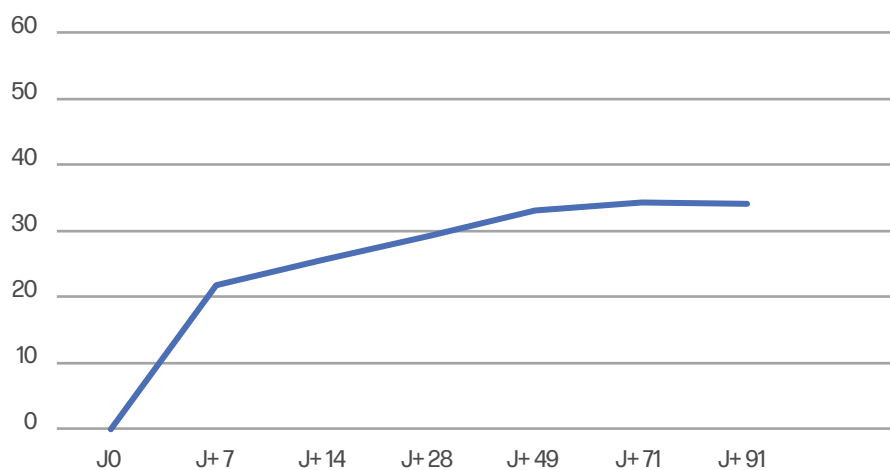
VIO® Orga N3

Azote (N) total	3 %	Oxyde de calcium (CaO)	3 %
dont N organique	3 %	Oxyde de magnésium (MgO)	0,8 %
Anhydride phosphorique (P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> )	2 %	Anhydride sulfurique (SO <sub>3</sub> )	1 %
Oxyde de potassium (K <sub>2</sub> O)	2 %		
Matière organique	65 %	Cuivre (Cu)	50 g/T
C/N	11	Bore (B)	30 g/T
		Zinc (Zn)	255 g/T
Matière sèche	90 %	Manganèse (Mn)	210 g/T
ISMO	0,5		



L'AZOTE EST LIBÉRÉ AU FUR ET À MESURE DE LA MINÉRALISATION DES FIENTES POUR UNE DISPONIBILITE PROGRESSIVE.

N minéralisé en % de N organique du produit



— Fientes déshydratées

**ENGRAIS ORGANIQUE NPK**  
**NF U 42-001-2**  
Produit utilisable en  
agriculture biologique  
conformément au règlement  
(UE) n°2018/848

Vigne



Maraîchage



Arboriculture



Grandes  
cultures



Espaces verts



**VIOLLEAU**  
AKIOLIS

+33 5 49 80 74 01

[contact@violleau.fr](mailto:contact@violleau.fr)

*Fabriqué en France. Facile à stocker et à épandre, sans odeur. L'accès aux animaux d'élevage aux pâturages est interdit. L'utilisation des récoltes comme fourrage est interdite pendant au moins 21 jours après application. Sous produits animaux de catégorie 2 et/ou 3, non destinés à la consommation humaine et animale. Interdit pour l'alimentation animale, ne pas stocker à proximité d'aliments pour animaux d'élevage. Ne pas ingérer, se laver et se sécher les mains après usage.*